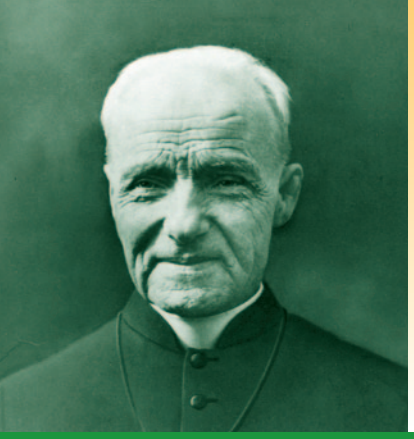

L'AMI DU FRÈRE ANDRÉ

Unis pour la promotion de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal !

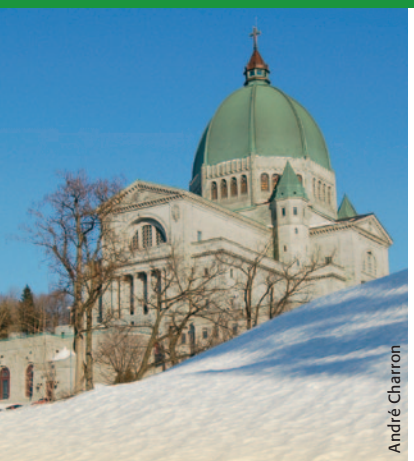

André Charron

Devenir Associé du frère André ?

Pourquoi pas dès aujourd'hui !

En devenant membre de la famille des Associés, vous appartiendrez ainsi à un groupe unique rempli de fraternité dans la foulée de saint frère André.

Un appel et le tour est joué ! 514 733-8211 ou www.saint-joseph.org

L'ORATOIRE
Saint-Joseph du Mont-Royal

Saint frère André, plus vivant que jamais !

Le 6 janvier 2012 marque un événement important dans la vie du sanctuaire. Ce jour-là, il y a soixante-quinze ans, saint frère André prenait la route du ciel ! Le fondateur de la plus grande église jamais dédiée à saint Joseph venait de mourir. Ses obsèques, qui durèrent une semaine, attirèrent plus d'un million de personnes venues lui rendre un dernier hommage.

Un de ses confrères a laissé dans son journal le témoignage de cette scène : *En la fête de l'Épiphanie du Seigneur, le frère André, religieux de Sainte-Croix et fondateur de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal, mourait à l'hôpital Notre-Dame-de-l'Espérance, de Saint-Laurent, à l'âge de quatre-vingt-onze ans et cinq mois. Il était minuit et cinquante minutes ! La nouvelle de cette mort se répandit comme une traînée de poudre, dans toute l'Amérique !*

Cependant, malgré la renommée de frère André, saviez-vous que dès le lendemain de sa mort, plusieurs de ses proches amis s'inquiétaient à propos de la survie du sanctuaire et de sa mission ? Sans son fondateur, se disaient-ils, que va devenir l'œuvre de l'Oratoire ? Le frère André, son œuvre et sa mission, seront peu à peu oubliés du grand nombre. On connaît tous l'adage, « loin des yeux, loin du cœur »… C'est comme si ces familiers de frère André avaient oublié ce qu'il leur avait déjà dit : *Quand quelqu'un fait du bien sur la terre, ce n'est rien en comparaison de ce qu'il pourrait faire une fois rendu au ciel…*

Cela me rappelle aussi cette parole de Jésus : *Si le grain de blé ne meurt pas, il ne peut pas donner beaucoup de fruit* (Jn 12, 24).

À soixante-quinze ans de distance, avec plus de deux millions de visiteurs par année à l'Oratoire, on peut voir à quel point les paroles de saint frère André furent prophétiques et celles de Jésus pleines de vérité ! Oui vraiment, saint frère André est plus vivant que jamais et du ciel, il continue de pourvoir au développement de l'œuvre qui lui a été confiée. Cependant, il ne peut le faire sans nous. Nous sommes ses bras et ses pieds sur terre.

Charles McBride

Au lendemain de la mort de frère André, il restait beaucoup à faire pour que soit érigés la basilique et le dôme qui nous apparaissent maintenant si familiers. La foi des amis d'André a su alors transformer la montagne ! Aujourd'hui, les pèlerins et les visiteurs se faisant de plus en plus nombreux, saurons-nous encore une fois relever le défi de les accueillir dans des lieux bien adaptés ? À nous d'y voir, ensemble ! ■

Père Mario Lachapelle, c.s.c.

La foi de Joseph

Quand Joseph apprit que Marie, sa fiancée attendait un enfant, il a senti soudainement son projet de vie s'écrouler. Cette situation humainement inexplicable s'érigeait devant lui comme une montagne infranchissable. Puis il y a eu ce songe dans lequel un message étrange de l'ange l'invitait à accueillir dans la foi ce que la raison ne pouvait pas comprendre. L'ange ne lui demande pas seulement de croire mais d'engager toute sa vie dans un projet qui lui semble bien au-delà de ses forces. Joseph ne répond pas avec des paroles mais en conformant sa vie à l'invitation de l'ange. Sa vie en fut sans doute complètement transformée. Cet enfant que Marie allait bientôt mettre au monde viendrait bouleverser le monde.

Joseph avait d'abord voulu répondre à la manière d'un homme juste, mais sa foi l'a ouvert à une toute autre réalité. Frère André avait compris ce message de son grand ami saint Joseph. Comme lui, il ne s'est jamais contenté de faire ce qui est sage et raisonnable, il a laissé sa foi guider sa vie.

Le grand projet que frère André a mis sur pied sur le mont Royal se poursuit aujourd'hui parce que des milliers de personnes s'unissent pour préserver au cœur de Montréal ce lieu qui témoigne de la présence de Dieu dans notre monde.

Joseph avait répondu à l'appel de l'ange avec la foi qu'il avait reçu de ses ancêtres. À notre tour, nous répondons à l'invitation de poursuivre ce beau projet en nous laissant transformer par la foi de saint Joseph, par le oui de Marie, par la foi de frère André et de milliers d'hommes et de femmes qui ont avant nous permis que ce grand sanctuaire puisse rayonner sur la montagne. ■

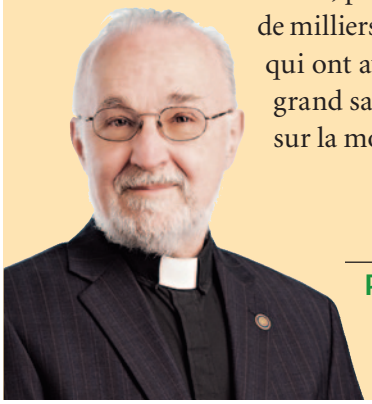

Maxime Boisvert

Père Claude Grou, c.s.c.
Recteur

Une montagne qui transforme la foi

Ce titre peut en étonner plus d'un. Le thème pastoral retenu à l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal pour l'année 2012 n'est-il pas plutôt « Une foi qui transforme la montagne » ? Sans doute que le directeur des Associés du frère André a mal retenu la leçon !

Et pourtant, il y a du vrai dans ce titre. La preuve en est dans la popularité des visites du grand reliquaire de saint frère André qui, depuis la canonisation du 17 octobre 2010, ne cesse d'augmenter.

Des dizaines de milliers de pèlerins vivant dans de nombreux diocèses du Québec et de l'Ontario ont déjà reçu le privilège de cette visite. À l'automne 2012, ce sera l'Est américain qui aura cet honneur.

Or saviez-vous que ce grand reliquaire est composé de trois éléments distincts : une relique, constituée de particules du cœur de saint frère André ; un médaillon doré représentant le profil du frère ainsi que l'Oratoire Saint-Joseph ; et des morceaux de pierre du mont Royal.

Ainsi donc, les particules du cœur du frère André, dont la foi a su transformer la face du mont Royal, repose sur des morceaux de pierre qui en proviennent ! Ce sont maintenant ces morceaux qui portent la foi d'un homme à travers tout le continent et qui, à la suite de Jésus, appellent chacun de nous à participer à une même expérience de transformation de la foi. Oui vraiment, tout comme une foi peut transformer une montagne, une montagne peut aussi transformer la foi ! ■

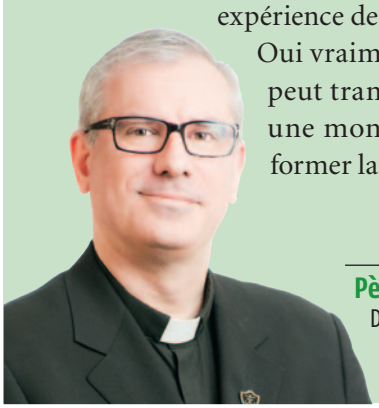

Maxime Boisvert

Père Mario Lachapelle, c.s.c.
Directeur
Les Associés du frère André

Pour répondre à toutes vos questions...

Depuis mon arrivée à l'Oratoire, en janvier 2011, j'ai eu la chance de rencontrer plusieurs d'entre vous à la fête de saint Joseph, à la rencontre du Cercle du Recteur et aux dîners des dimanches d'octobre. C'est un privilège de pouvoir échanger avec vous, recueillir vos témoignages et être ainsi témoin de votre fidélité envers l'Oratoire. Au cours de ces rencontres, il me fait toujours plaisir de répondre à vos différentes questions sur les dons planifiés. Vos questions étant d'une grande pertinence, j'ai cru bon de vous en partager quelques-unes.

Qu'est-ce qu'un don planifié (dit « différé ») ?

Le don planifié est un don qui a fait l'objet d'une planification financière, fiscale ou successorale afin d'en tirer les meilleurs avantages au moyen des crédits d'impôts qu'il procure. Il est souvent versé au décès.

Quels sont les types de dons planifiés ?

Les cinq types de dons planifiés les plus courants au programme de dons planifiés de l'Oratoire sont : le don testamentaire (legs), le don au moyen d'une assurance-vie, le don de valeurs mobilières, la rente viagère, la fiducie de bienfaisance et le prêt sans intérêt.

Quels sont les avantages immédiats de la rente viagère ?

En souscrivant à une rente viagère à l'Oratoire Saint-Joseph, vous recevrez un reçu pour don équivalent à l'excédent du capital versé sur le coût d'une rente similaire sur le marché. Ce coût doit correspondre à au moins 20 % du capital versé. Ainsi, sur un capital cédé de 5 000 $ à l'Oratoire en échange d'une rente à vie, vous recevrez un reçu pour don d'au moins 1 000 $ que vous pourrez appliquer sur vos impôts de l'année en cours et/ou sur les cinq années subséquentes, selon ce qui sera le plus avantageux pour vous.

Pourquoi y a-t-il peu d'impôt à payer sur une rente viagère ?

Cette rente est composée en majeure partie d'un remboursement de capital qui n'est pas considéré comme un revenu. Il est donc non imposable. La portion capital-intérêt versée est déterminée au moyen d'un calcul basé sur l'âge et l'espérance de vie.

Pourquoi les taux sont-ils si élevés ?

Ces taux sont calculés en fonction de votre âge, de votre espérance de vie et du fait que vous cédez définitivement votre capital.

Est-ce vrai que plus la personne est âgée, plus c'est payant de souscrire à une rente ?

Il est vrai que les taux seront plus élevés pour une personne plus âgée. Il faut cependant calculer les revenus attendus pendant la vie du crédirentier et non seulement les revenus annuels pour bien comprendre le fonctionnement des rentes. Par exemple : Un homme âgé de 80 ans (avec une espérance de vie de 8 ans) souscrit à une rente viagère lui procurant une rente annuelle de 500 $.Il pourra donc espérer recevoir 4 000 $, c'est-à-dire 500 $ x 8 ans. Un homme de 65 ans (avec une espérance de vie de 17,2 ans) qui aurait une rente annuelle de 400 $, pourrait espérer recevoir 6 880 $ (soit 17,2 ans X 400 $).

Investir à l'Oratoire dans une rente, est-ce sûr ?

Le programme des rentes viagères à l'Oratoire Saint-Joseph est établi depuis des décennies et jouit d'une solide réputation. L'Oratoire dispose des sommes reçues pour les rentes viagères dans un fond distinct afin de garantir ses engagements financiers.

• • •

J'espère avoir su répondre clairement à vos questions et je vous remercie pour votre confiance. Vous pouvez aussi communiquer avec moi pour d'autres renseignements et ce, en toute confidentialité et sans engagement de votre part. À suivre dans le prochain numéro, d'autres questions et réponses sur ce sujet qui me passionne. Au plaisir également de vous rencontrer prochainement lors de la fête de saint Joseph. Merci ! ■

Richard Gingras

Claudia Côté, B.A., LL.L.
Directrice
Programme des dons planifiés
514 733-8211 poste 2523 ou (sans frais) 1 877 672-8647
ccote@osj.qc.ca

Suivez moi sur le web pour d'autres capsules dons planifiés à l'adresse suivante :
CotcClaudia.blogspot.com

MARS 2012

Du 10 au 18 mars

Neuvaine dédiée à saint Joseph, *Montre-moi ta foi*
en compagnie de Doris Lamontagne, p.f.m.
prédications à 14 h dans la basilique et à 19 h 30*
dans la crypte
*participation des Petits Chanteurs du Mont-Royal

Lundi 19 mars

Fête et solennité de saint Joseph, époux de Marie
Célébrations solennelles dans la basilique
en compagnie des Petits Chanteurs du Mont-Royal
10 h Mgr Gilles Lussier, évêque de Joliette
14 h 30 Mgr André Rivest, évêque de Chicoutimi
19 h 30 Cardinal Jean-Claude Turcotte, archevêque de Montréal

Célébrations dans la crypte :
7 h, 8 h, 9 h, 11 h 30, 12 h 30 (en anglais), 14 h 45, 16 h 30 et 20 h (en anglais)

Banquet des Grands Associés du frère André dans la salle Joseph-Olivier-Pichette (sur invitation)

AVRIL 2012

Dimanche des Rameaux, 1er avril

Bénédiction et acclamation à toutes les messes
Messes à 7 h, 8 h, 9 h 30, 11 h*, 12 h 30, 16 h 30 et 19 h 30 dans la basilique
* procession et chant solennel de la Passion du Christ avec la participation des Petits Chanteurs du Mont-Royal
Messes à 11 h 15 (en anglais) et 15 h (en espagnol) dans la crypte

Jeudi Saint, 5 avril

Messe en mémoire de la Cène du Seigneur
à 16 h 30 et 19 h 30 dans la crypte

Vendredi Saint, 6 avril

Passion du Seigneur
à 15 h dans la basilique
Chemin de la croix animé
à 19 h 30 dans la crypte

Samedi Saint, 7 avril

Veillée pascale
avec la participation des Petits Chanteurs du Mont-Royal
à 19 h 30 dans la basilique

Dimanche de Pâques, 8 avril

Fête de la résurrection
Messes à 9 h 30, 11 h*, 12 h 30 et 16 h 30 dans la basilique
* Participation des Petits Chanteurs du Mont-Royal
Messes à 7 h, 8 h, 11 h 15 (en anglais), 15 h et 19 h 30 dans la crypte

MAI 2012

Mardi 1er mai

Fête de saint Joseph, artisan et travailleur
Messes à 7 h, 8 h 30, 10 h, 11 h 30, 12 h 15 (en anglais), 16 h 30, 19 h 30
dans la crypte
Rencontre du Cercle du recteur
Messe et repas honorant les donateurs émérites de l'Oratoire (sur invitation)

HORAIRE SUJET À CHANGEMENT

Visitez notre site internet pour connaitre notre programmation :
www.saint-joseph.org

Une confiance en saint frère André partagée !

« (...) mon mari avait confiance au frère André. Il avait également une grande confiance à l'Oratoire Saint-Joseph pour l'administration de cette rente et désirait m'offrir un revenu garanti pour le reste de ma vie. »

Au premier jour de décembre dernier, Mme Gagnon m'a accueillie chez elle à bras ouverts. Généreuse de son temps et de ses souvenirs de voyages, j'ai passé un très bel après-midi en sa compagnie.

Elle vivait malheureusement le deuil de son époux, M. Hébert, décédé au mois d'octobre précédent, à l'âge de 97 ans. Un an auparavant, j'avais eu la chance de les rencontrer, elle et son époux. Nous avons donc pu échanger de beaux souvenirs.

M. Hébert avait souscrit à une rente viagère à l'Oratoire Saint-Joseph pour le bénéfice de son épouse. Madame Gagnon m'explique : « Mon mari croyait et avait confiance au frère André. Il avait également confiance à l'Oratoire Saint-Joseph pour l'administration de cette rente et désirait m'offrir un revenu garanti pour le reste de ma vie. Le capital de 15 000 $ qu'il a investi me procure une rente annuelle de 1 500 $, que je reçois en versements semestriels, non imposables, garantis jusqu'à mon décès. »

Je me souviens que lorsque j'avais rencontré M. Hébert, il m'avait mentionné qu'« (…) une rente viagère permet d'obtenir un bon taux à vie et contribue en même temps à l'œuvre qui nous tient à cœur. Tout le monde y trouve son compte. »

J'ai demandé à Mme Gagnon de me parler un peu d'elle et de son époux. Bien qu'elle préfère rester dans l'anonymat habituellement, elle a accepté de livrer son témoignage en mémoire de son époux afin de lui rendre hommage. Elle m'a dit : « J'aurai ainsi le sentiment de faire quelque chose moi aussi. »

CC : Parlez-moi de votre époux, quelle était son occupation ?

MG : Mon mari a travaillé dans la construction. Il était menuisier. C'est lui qui a construit cet immeuble. Il y a quatre logements. Il a travaillé pour d'autres au début, pas très longtemps. Il a par la suite toujours travaillé pour son propre compte. Il avait construit une maison à Lasalle mais nous avons été expropriés à cause de la construction du pont Mercier et il a, par la suite, construit celle-ci. Il a pris sa retraite à 65 ans mais a continué à travailler comme chauffeur de taxi. Il a travaillé jusqu'à l'âge de 75 ans et n'a jamais eu d'accident.

CC : Vous vous êtes mariés en quelle année ? Et votre vie de famille ?

MG : Nous nous sommes mariés en 1953, j'avais 30 ans et mon mari 39 ans. Des amis que nous avions en commun nous ont présentés l'un à l'autre. Puisque je ne pouvais avoir d'enfant, nous avons adopté une petite fille à l'âge de 6 mois quelques années après notre mariage, en 1956. (Et, avec beaucoup d'émotions, Mme Gagnon poursuit) « Malheureusement, elle est décédée dans un accident d'automobile… un bête accident… elle avait 20 ans. » (Elle me montre alors de belles photos et poursuit.) « Ma fille s'est mariée jeune. Elle avait un bébé de un an et demi lorsqu'elle est décédée. Nous avons pris la relève, nous, les deux grand-mères et aujourd'hui, elle me visite toujours régulièrement. Elle habite tout près avec son conjoint et son fils. C'est comme ma fille et c'est mon petit-fils ! » (Et me montre fièrement ses photos tout en me racontant ses exploits

au hockey.)

CC : Et vous Mme Gagnon, parlez-moi de vous ?

MG : J'ai travaillé dans le temps de la guerre de 1942 à 1944 pour le gouvernement à Ottawa à l'imprimerie de la nation. Puis, j'ai fait mon cours d'infirmière. Lorsque je me suis mariée, je travaillais à l'Hôpital Général d'Ottawa. Par la suite, j'ai travaillé dans d'autres hôpitaux dans la région de Montréal jusqu'à ce que l'hôpital Lasalle ouvre ses portes. J'y suis allée jusqu'à ma retraite. J'ai accouché les cinq premiers bébés de cet hôpital, dont le bébé d'une comédienne de chez nous très connue.

CC : Voyant vos yeux illuminés, j'ai l'impression que c'était votre passion !

MG : J'adore les bébés, j'adore l'obstétrique depuis que j'y ai fait mon stage d'infirmière ; j'ai toujours travaillé dans ce domaine. J'en ai accouché des bébés ! Vous savez, j'ai fêté mes 90 ans l'été dernier (2011) en Norvège avec une amie qui est devenue ma compagne de voyage depuis que mon mari a cessé de pouvoir voyager avec moi. Nous avons beaucoup voyagé.

Mon mari me manque bien sûr… Il arrive que c'est notre tour… et à l'âge de 97 ans, je me console en pensant que mon mari a eu une très belle vie. Il n'a

SUITE À LA PAGE SUIVANTE >

> SUITE DE LA PAGE PRÉCÉDENTE

jamais été malade et c'est pour cela qu'il était reconnaissant envers la vie et tenait à redonner. Il est parti comme il le souhaitait d'une mort naturelle et sans souffrir.

•••

Avant mon départ, elle me montre sa collection de dés à coudre provenant des pays qu'elle a visités. « Je dois en avoir au moins 150 ! », me dit-elle.

Nous nous quittons en nous embrassant et elle me fait promettre de lui rendre visite encore.

CC : C'est promis, je viendrai vous livrer personnellement le prochain magazine de l'Ami du frère André !

Merci, madame Gagnon, pour votre généreux témoignage !

•••

Nous sommes également très reconnaissants envers feu Paul-André Hébert pour ce geste généreux qui permet la poursuite de la mission du frère André. Par ce geste également, vous léguez les valeurs de partage que vous avez véhiculées tout au long de votre vie.

Mes plus sincères condoléances à toute la famille, aux proches et amis de M. Hébert. ■

Me Claudia Côté, B.A., LL.L.
Directrice du Programme des dons planifiés

Un mausolée nommé en l'honneur de saint frère André

Le cimetière Le Repos Saint-François d'Assise, situé dans l'est de Montréal, a inauguré le 31 octobre dernier le mausolée Saint-Frère-André en l'honneur du nouveau saint. À cette occasion, on a dévoilé une statue du frère André sculptée en bois de tilleul, œuvre d'un artiste de Saint-Jean-Port-Joli. Une peinture représentant frère André assis devant l'Oratoire Saint-Joseph, de même qu'un vitrail symbolique, ont également été exposés. La bénédiction des lieux a été faite par Mgr Christian Lépine, évêque auxiliaire de l'archidiocèse de Montréal, en présence de nombreux invités, dont le recteur de l'Oratoire, le père Claude Grou, c.s.c., et de nombreux membres de la Congrégation de Sainte-Croix.

La revue L'Oratoire à 100 ans !

L'exposition « La revue *L'Oratoire*… Cent ans d'histoire » sera présentée du 18 mai au 8 octobre 2012 au Musée de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal. Elle célébrera la fondation de la revue intitulée *Annales de saint Joseph,* nommée à partir de 1944 *L'Oratoire*. Intimement liée au sanctuaire qui l'a vu naître, cette publication est le témoin privilégié des événements qui s'y déroulent.

L'exposition offrira au public une rétrospective d'un siècle de réflexion, de témoignage et de création. L'histoire de la revue sera racontée grâce à des archives, des photographies et des œuvres d'art souvent inédites. L'accent sera mis sur les artisans de la revue, les différentes étapes de sa réalisation et ses principales préoccupations : la dévotion à saint Joseph et à la sainte Famille, la vie et l'œuvre de saint frère André, les enjeux de société. Textes, images et objets permettront ainsi aux visiteurs de découvrir – ou de redécouvrir – une revue qui propose un panorama original, parfois méconnu, voire oublié, de la vie montréalaise et québécoise du début du XXe siècle à nos jours.